

PLFSS 2022: les acteurs du grand âge sur leur faim

Article 24/09/2021

Après l'abandon de la loi grand âge, les grandes lignes du prochain PLFSS, dévoilées par le gouvernement, ne comblent pas les attentes des acteurs du secteur. S'ils saluent majoritairement des progrès sur le champ du domicile, ils jugent "insuffisantes" les créations de postes annoncées en Ehpad et certains appellent à nouveau à une "loi de programmation pluriannuelle" sur l'autonomie.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2022 ne sera pas le grand soir promis par Brigitte Bourguignon... si les fédérations et associations représentatives du grand âge saluent toutes des points positifs sur le contenu du texte, le coeur n'y est clairement pas.

Alors que [la perspective d'une loi grand âge a été abandonnée](#), et que la ministre déléguée à l'autonomie avait promis des mesures "nouvelles", "fortes" et "tangibles" sur l'autonomie dans ce PLFSS, les principales fédérations et associations ont très vite affiché leur déception suite aux annonces [du premier ministre le 23 septembre](#), qui ont été [précisées par le gouvernement](#) ce 24 septembre.

La **Fédération hospitalière de France (FHF)** a ouvert le bal le 23 septembre dans l'après-midi, dans un communiqué pointant la crainte des hospitaliers de "lendemains difficiles", "après 18 mois de crise sanitaire".

Elle indique que les membres du conseil d'administration expriment "leurs inquiétudes sur la situation des hôpitaux et des établissements médico-sociaux publics", à commencer par "la question de l'atterrissage 2021".

Saluant "une augmentation de l'Ondam [objectif national des dépenses d'assurance maladie] qui est l'une des plus importantes des dernières années", la FHF reste toutefois sceptique, disant que cette hausse "risque de ne pas suffire, à elle seule, à répondre aux difficultés importantes du moment".

"Au-delà du niveau du taux pour 2022, la question posée est celle du niveau de l'enveloppe 2021 finale à laquelle ce taux va s'appliquer", poursuit la fédération, qui demande "la sécurisation des ressources 2021 des établissements publics" avec 3 mesures: "un abondement du budget 2021 du secteur public à travers un rebasage de l'Ondam 2021 afin de couvrir l'intégralité des surcoûts liés à la crise sanitaire", "la restitution intégrale de la part non consommée de [l']enveloppe [des établissements] du fait des difficultés du secteur public à retrouver un niveau d'activité normal en raison d'une très forte contribution aux prises en charge pour Covid", et enfin "la garantie d'un financement intégral, pour chaque établissement, du coût des mesures de revalorisations salariales du [Ségur de la santé](#)."

"Au-delà de 2022, les établissements ont besoin d'un cadrage financier pluriannuel dans le cadre de lois de programmation santé et autonomie, car les lendemains de campagne présidentielle inquiètent. Il s'agit d'un enjeu stratégique, budgétaire et de confiance", ajoute la FHF.

"Manque de cohérence", "continuité" et "effets minimes"

Globalement, "ces annonces sont de bon augure mais constituent une amorce dans un contexte où la promulgation d'une loi grand âge est incontournable", réagit pour sa part la **Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratif (Fehap)**, qui "demande à ce que les 100 premiers jours du prochain gouvernement voient naître un projet de loi grand âge et de programmation financière", dans un communiqué ce 24 septembre.

Et si la fédération "salue" les annonces, c'est uniquement sur l'aide à domicile. "Le tarif plancher porté à 22 euros de l'heure nous apparaît comme essentiel", commente-t-elle, ajoutant que "cette bonne nouvelle doit être une première étape vers la structuration de l'offre domiciliaire pour en faire un véritable acteur de prévention en santé".

Elle se réjouit aussi de l'augmentation des salaires dans ce champ et "espère que l'ensemble du secteur privé solidaire soit inclus dans cette mesure".

Côté Ehpad, elle regrette que "la création de 10.000 postes sur 5 ans" ne corresponde qu'à "10% de la préconisation du rapport El Khomri", ce qui est "bien mais nettement insuffisant".

La **Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa)** affiche elle aussi sa déception sur ce point dans son communiqué, publié le 23 septembre et qui affiche la couleur en titrant: "Des annonces gouvernementales pas encore à la hauteur".

"Sur les Ehpad, nous sommes très loin des besoins et des réalités de terrain", regrette-t-elle, sans mâcher ses mots envers le premier ministre.

"Au-delà du besoin bien plus important et déjà estimé par de nombreux rapports (350.000 aides-soignants à former d'ici 2024), l'enjeu est d'attirer ces nouveaux professionnels afin que les postes actuellement financés soient pourvus. Le mystère reste donc complet sur la façon dont Jean Castex 'le magicien' a pu trouver 1.500 nouveaux médecins coordonnateurs et 10.000 soignants que les directions recherchent en vain depuis des mois, et même des infirmiers de nuit alors qu'on manque cruellement d'infirmiers de jour sur tout le territoire", assène la fédération.

La Fnaqpa "reconnaît" certes "plusieurs points positifs" telle "une avancée, même si elle demeure insuffisante", sur l'aide à domicile.

Mais "elle constate", aussi, "le manque de cohérence dont fait preuve le gouvernement et réaffirme", elle aussi, "la nécessité d'une vraie loi de programmation pluriannuelle pour réformer un secteur en souffrance", laquelle "devra être au coeur de la prochaine élection présidentielle".

Même ton du côté de la **Fédération nationale des directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa)**, laquelle, "malgré des avancées, ne peut cacher sa déception devant les mesures annoncées qui sont insuffisantes et ne permettent aucunement de pallier l'abandon de la loi [grand âge] autonomie".

"L'enveloppe annoncée [...] s'inscrit seulement dans la continuité des années précédentes" et "est loin de répondre à la 'grande ambition humaniste que nous devons à nos aînés' promise par le président de la République", tacle la fédération.

Sur les Ehpad, elle aussi "déploie le décalage" entre les recrutements prévus sur 5 ans "et le besoin réel de 350.000 recrutements d'ici 2024".

La Fnadepa "note d'ailleurs avec surprise qu'aucun nouveau recrutement n'est prévu en 2022 dans le PLFSS malgré une situation d'une gravité inédite en matière de ressources humaines".

Et de rappeler que "la généralisation des infirmières de nuit a été lancée dans la LFSS pour 2019 et que seuls les Ehpad de moins de 44 places bénéficieront d'une hausse du temps de médecin coordonnateur".

S'agissant du domicile, "si l'instauration d'un tarif plancher [...] constitue une avancée en termes de solvabilisation des services, cette mesure ne permet aucunement d'assurer la pérennité du modèle économique de ces derniers".

La fédération "appelle les parlementaires à densifier le PLFSS, afin que celui-ci réponde au moins aux urgences du terrain en intégrant par exemple une campagne massive de recrutement, [la généralisation du tarif global en Ehpad](#) ou encore une hausse du temps de médecin coordonnateur pour l'ensemble des Ehpad".

Pas plus de satisfecit chez l'**Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA)**: dans son communiqué du 24 septembre, elle reconnaît d'un côté que "les mesures annoncées prévoient quelques

améliorations", mais de l'autre, qualifie les moyens alloués de "modestes" et anticipe des effets "par conséquent minimes".

Elle souligne que "ce projet ne répond pas aux problèmes de fond que constituent le prix payé par les personnes âgées en établissement et à domicile et la crise profonde que connaît l'aide à domicile".

Souhaitant davantage "d'ambition", l'association réclame "un financement pérenne de l'aide à domicile et supérieur au coût de fonctionnement des structures", "la création des centaines de milliers d'emplois nécessaires" ainsi que "l'application du droit commun dans l'ensemble des établissements dans une logique domiciliaire".

De son côté, le **Syndicat national des établissements et résidences privées pour personnes âgées (Synerpa)** exprime son enthousiasme concernant le domicile, dans un communiqué du 23 septembre: "alors qu'[il] était le grand oublié des politiques publiques depuis des années, les annonces représentent un signal fort de la volonté du gouvernement de soutenir et d'accompagner le développement de ce secteur", salue le syndicat.

Citée dans le communiqué, Florence Arnaiz-Maumé, la déléguée générale du Synerpa, se réjouit d'une "reconnaissance qui était très attendue du secteur de l'aide à domicile" et dit "compter désormais sur les départements pour mettre oeuvre ces nouvelles mesures".

Le Synerpa ne fait en revanche pas de commentaire sur le contenu du PLFSS pour les Ehpad.

[Les fédérations du domicile vigilantes aux conditions de mise en oeuvre](#)

Autres fédérations à applaudir les mesures "domicile", ses fédérations représentatives bien sûr.

"Nous n'avons pas une grande loi, mais nous avons une grande mesure", résume ainsi Antoine Grézaud, le directeur général de la **Fédération du service aux particuliers (Fesp)**, dans un communiqué du 23 septembre.

La fédération se félicite d'"annonces [témoignant] d'une réelle volonté de traduire le virage domiciliaire en mesures financières et cela dès 2022", tout en restant "vigilante aux conditions et montants de mise en oeuvre de cette dotation complémentaire afin qu'elle soit la plus universelle possible".

Même réaction de la **Fédération française des services à la personne et de proximité (Fédésap)**, qui salue, dans un communiqué ce 24 septembre, "la mise en place d'un tarif national socle 'qui va dans le bon sens'" tout en restant "attentive aux modalités effectives". Elle souligne notamment que "le montant [de ce tarif] devra progresser rapidement pour accompagner réellement le virage domiciliaire".

Quant à la "dotation qualité" versée par les départements aux services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad), elle "comporte encore d'importantes zones d'ombre, que devront lever les négociations en cours", estime la fédération.

La Fédésap préconise par exemple "que les critères d'attribution soient définis au niveau national, et non par les exécutifs départementaux, afin de ne pas reproduire les défauts du système actuel".

Alertant sur "un secteur en train de craquer", elle prévient aussi: "Si la réforme consiste à rester à peu près dans les équilibres budgétaires actuels, avec, par exemple, une hausse de l'APA [allocation personnalisée d'autonomie] et la PCH [prestation de compensation du handicap], mais une baisse concomitante du nombre d'heures dans les plans d'aide, donc à enveloppe constante, ce sera une réforme pour rien".

Elle aussi appelle à "une grande loi sur le grand âge et l'autonomie [...] qui permettra de traiter notamment de la gouvernance du secteur, de la revalorisation des métiers et des salaires, et opérer le virage domiciliaire".

[Arpavie plus tendre que la Fnapaef](#)

Le groupe associatif d'Ehpad et de résidences autonomie **Arpavie** a également réagi, dans un court communiqué du 23 septembre, titré sans équivoque "Domicile et Ehpad, oui mais..."

Le groupe, [qui vient d'investir l'aide à domicile](#), salue d'abord des "mesures ponctuelles, précises et adaptées", y compris "l'accompagnement d'une augmentation du taux d'encadrement dans les Ehpad, même si elle suppose

un renforcement de l'attractivité des métiers au-delà des seuls aspects de rémunération pour lesquels beaucoup a été fait avec le Ségur".

Ce qu'Arpavie déplore surtout, c'est "l'oubli d'une réflexion spécifique pour les habitats collectifs destinés aux personnes modestes qui ne souhaiteront pas rester chez elles mais n'ont pas vocation à aller en Ehpad".

Enfin, la **Fédération nationale des associations et amis des personnes âgées (Fnapaef)** y est aussi allée de sa réaction, le 24 septembre, regrettant que les annonces "sont bien loin de répondre aux besoins du secteur du grand âge", et observant que "10.000 postes en Ehpad (et encore d'ici à 5 ans) ramenés à chacun des 7.200 Ehpad ne représentent qu'à peine un poste et demi par établissement".

S'interrogeant sur l'utilité du rapport Libault et sur "le rôle" de Brigitte Bourguignon "réduite à faire-valoir du gouvernement", la Fnapaef considère que ces annonces révèlent "le mépris dans lequel on tient le grand âge".

cbe/ab

Claire Beziau